

## COLLEGE DOCTORAL MAGHREBIN EN SCIENCES ECONOMIQUES

### APPEL À CANDIDATURE

Ouvert du 15 novembre 2009 au **31 janvier 2010**

Dossier à remplir en caractères d'imprimerie et à adresser par voie postale à la  
Direction du programme Environnement et développement durable solidaire,  
sis 4 place de la Sorbonne, 75005 Paris (France) ET par voie électronique à [cdm-economie@auf.org](mailto:cdm-economie@auf.org)

#### 1. OBJECTIF DU COLLEGE DOCTORAL

Le collège doctoral maghrébin en sciences économiques a pour objectif de contribuer à la formation à la recherche et aux activités de recherche d'une trentaine de doctorants maghrébains dans les domaines des sciences économiques. C'est un espace de perfectionnement et d'échanges d'expérience pour des doctorants entamant une thèse.

#### 2. MISSION

Le collège doctoral a pour mission de dispenser aux doctorants une formation complémentaire aux programmes de leur établissement d'origine. Le programme, structuré sur trois ans, se décline en séminaires, ateliers et conférences, assurant aux doctorants la maîtrise des théories et des méthodes contemporaines en sciences économiques. Il leur offre un accompagnement à la rédaction et à la soutenance de thèse dans des délais raisonnables.

Le collège n'est pas une école doctorale et ne délivre pas de diplômes. Ces derniers demeurent du ressort de l'établissement d'origine du doctorant.

#### 3. FONCTIONNEMENT

Le collège doctoral est doté d'un consortium d'appui, constitué d'établissements universitaires du Nord et des pays du Maghreb. Le consortium sélectionne les candidats, élabore le programme des activités et désigne les animateurs des regroupements sur proposition du Comité de pilotage du Collège.

Au moins deux regroupements, d'une durée d'une semaine chacun, seront organisés durant l'année 2010.

Le programme des regroupements comprend deux types d'activités :

- ❖ Des cours transversaux (cours avancés en épistémologie, méthodologie comparée de la recherche, méthodes quantitatives etc.) et cours de perfectionnement (modélisation des processus, utilisation des méthodes et outils contemporains...)
- ❖ Des présentations par les doctorants de leurs travaux de recherche (état d'avancement, rédaction d'article scientifique) devant un panel de professeurs, suivies de discussion

Les étudiants participant à la formation bénéficient de prise en charge (transport et séjour) lorsque le regroupement s'effectue dans un pays autre que leur pays de résidence.

Ces regroupements, à raison de deux par an, se font en alternance dans les établissements d'où sont issus les doctorants. Les formations sont assurées par les professeurs du consortium.

#### 4. CONDITIONS À REMPLIR PAR LES CANDIDATS

Les candidats doivent :

- être inscrits en thèse dans un établissement universitaire ou un centre de recherche membre de l'AUF et relevant de l'un des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).
- avoir été inscrits en thèse depuis 7 mois au minimum et 20 mois au maximum (exception faite des candidats issus du Maroc).
- avoir l'accord du Directeur de thèse.
- avoir l'accord du Doyen de la Faculté ou du Directeur d'établissement.
- fournir un dossier complet (comportant toutes les pièces demandées dans la section 6)

**5. CRITERES DE SELECTIONS DES CANDIDATS**

Les principaux critères retenus pour la sélection des candidats sont :

- la qualité scientifique du dossier,
- l'originalité de la recherche proposée et ses retombées pour l'établissement d'origine et pour le pays

L'évaluation scientifique des dossiers de candidature se fait par deux experts désignés par le Consortium. Ce dernier décidera de la sélection finale en réunion plénière.

Les résultats sont portés à la connaissance des candidats par mise en ligne de la liste d'admission sur le site Internet du Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb (<http://www.auf.org/regions/europe-ouest-maghreb/>) . Les admis sont avertis par courrier.

**6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

- un formulaire de demande d'inscription dûment complété et signé ;
- une attestation d'inscription au doctorat pour l'année en cours ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae actualisé ;
- une copie du dernier diplôme obtenu avec les relevés de notes ;
- une lettre de recommandation du (des) directeur(s) de thèse ;
- un exposé (5 pages dactylographiées à interlignes simples), contenant **en fonction de l'état d'avancement de la thèse:**

1. le domaine et le thème de la recherche
2. la problématique de la recherche
3. une revue de la littérature (travaux et études de référence)
4. les premiers résultats
5. la chronologie envisagée des travaux
6. et éventuellement, une liste de publications et de communications.

Le **dossier complet original** est à adresser par **voie postale** à la Direction du programme Environnement et développement durable, sis 4 Place de la Sorbonne, 75 005 Paris (France), au plus tard **le 31 janvier 2010** (le cachet de la Poste faisant foi) ; **ET par voie électronique** à [cdm-economie@auf.org](mailto:cdm-economie@auf.org) (réception du dossier le **31 janvier 2010 au plus tard**). Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après l'envoi du présent dossier même si l'appel à candidature est encore ouvert.

**7. DATES À RETENIR**

- 15 novembre 2009 : diffusion de l'appel à candidature
- 31 janvier 2010 : date limite de réception des candidatures
- 11-12 février 2010 : sélection des candidatures
- 22-26 mars 2010 : 1er regroupement des doctorants sélectionnés (lieu à définir)
- 17-23 juin 2010 : 2ème regroupement à Hammamet (Tunisie)